

Communiqué de presse

Nomination

Akim Oural est nommé membre du collège de l'Arcep

Paris, le 23 janvier 2025

Le président du Sénat, Gérard Larcher, a nommé Akim Oural membre du collège de l'Arcep à compter du 1^{er} février 2025.

Diplômé de Sciences Po Lille et de l'École nationale d'application des cadres territoriaux (ENACT), Akim Oural est actuellement président de la société Eymaak Smart Innovation. Adjoint à la maire de Lille en charge du numérique et vice-président de la Métropole européenne de Lille (MEL) de 2008 à 2022, il a également été durant 10 ans vice-président de [l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel \(Avicca\)](#), où il a travaillé à l'aménagement numérique du territoire, mais aussi sur les enjeux de cybersécurité et d'IA. Membre du Conseil national du numérique (CNNum) de 2013 à 2017, président de l'association OpenDataFrance de 2020 à 2023, il a notamment œuvré à l'accompagnement des collectivités en matière d'ouverture et de valorisation des données.

Sollicité pour son expertise en matière de numérique au service des territoires, Akim Oural a remis trois rapports au gouvernement : un premier sur la gouvernance des politiques numériques dans les territoires, le second sur l'impact de l'innovation publique territoriale, avec l'appui du SGMAP, et le troisième faisant le portrait de la « Smart city » (ville intelligente) à la française. Il est également intervenant dans la formation des hauts fonctionnaires à l'INSP (Institut national du service public) et à l'INET (Institut national des études territoriales). En 2019, il a été désigné personnalité politique numérique de l'année.

Akim Oural succèdera ainsi à Emmanuel Gabla, membre du collège depuis le 1^{er} février 2019. L'Arcep remercie ce dernier pour sa précieuse contribution aux travaux de l'Autorité, son expertise et son engagement, notamment en tant que vice-président du BEREC, l'organe des régulateurs européens.

Le collège de l'Arcep comprend sept membres : Laure de La Raudière (présidente), Sarah Jacquier Pelissier, Xavier Merlin, Marie-Christine Servant, Mireille Clapot et Akim Oural. Le mandat de François Lions, ancien membre du collège, est également arrivé à son terme ; un nouveau membre du collège doit être prochainement nommé. Trois membres du collège, parmi lesquels sa présidente, sont désignés par le Président de la République. Les quatre autres sont respectivement désignés par le président de l'Assemblée Nationale et le président du Sénat.



Documents associés :

- [L'avis de nomination publié au Journal officiel](#)
- [En savoir plus sur le collège de l'Arcep](#)




À propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 LinkedIn
 Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion